

Ledit règlement est en conséquence lu une première fois. (M. l'échevin Yates dissident.)

Sur proposition de M. l'échevin ROY, appuyé par M. l'échevin LAMOUREUX, il est

Résolu: De suspendre l'étude dudit règlement, et de lui conserver son rang sur l'ordre du jour.

64.—Sur proposition de M. l'échevin DAGENAI, appuyé par M. l'échevin CARTER, il est

Résolu: De prendre en considération le 56ème item de l'ordre du jour.

Etant lu ledit ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques demandant la permission de recevoir à l'hôpital civique des variolés, certains malades venant de Westmount.

M. l'échevin DAGENAI, appuyé par M. l'échevin CARTER,

Propose: Que ledit rapport soit adopté et que le Département en Loi reçoive instruction de préparer l'arrangement nécessaire entre la ville de Westmount et la ville de Montréal, et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville soient autorisés à signer ledit arrangement au nom de la Ville.

MM. les échevins Lavallée et Robillard quittent leurs sièges.

Ladite proposition étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Dagenais, Turner, Gallery, N. Lapointe, O'Connell, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Carter, Prud'homme, McKenna, Brodeur—12.

Contre: L.-A. Lapointe, Yates, M. Martin, Lévesque, Leclaire, Mercier, Nault, Séguin, Roy, Lamoureux, Messier, Labrecque—12.

Les voix étant également partagées, Son Honneur le Maire donne sa voix prépondérante contre ladite proposition, laquelle est en conséquence rejetée.

65.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN, il est

Résolu: Que les item suivants soient biffés de l'ordre du jour.

REGLEMENTS.

2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No 370.

2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No 129 *re* abattoirs.

1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement, à l'effet d'amender le règlement No 370.

MOTIONS.

De M. l'échevin Mercier.—Pour la nomination d'une Commission de contrôle.

De M. l'échevin M. Martin.—Pour qu'une enquête soit faite *re* réparations à l'Hôtel-de-Ville.

De M. l'échevin Lévesque.—Pour permettre à M. E.-N. Hébert de fournir de l'électricité.

REGLEMENTS.

1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement pour permettre à la Compagnie d'Electricité Saraguay de fournir l'énergie électrique.

1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement pour permettre à la Compagnie "Canadian Light & Power" de fournir l'énergie électrique.

RAPPORT.

Hôtel-de-Ville.—Demandant des instructions au sujet du cas de M. L. de Montigny.

MOTION.

De M. l'échevin Nault—Pour l'établissement d'un service électrique municipal.

REGLEMENT.

1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No 296 *re* Marchés.

MOTIONS.

De M. l'échevin M. Martin.—Pour nommer un comité *re* service municipal.

Said By-law was accordingly read a first time. (Ald. Yates dissenting).

On motion of Ald. ROY, seconded by Ald. LAMOUREUX, it was

Resolved: That further consideration of said By-law be suspended, the same to retain its rank on the order of the day.

64.—On motion of Ald. DAGENAI, seconded by Ald. CARTER, it was

Resolved: That the 56th order of the day be now taken up.

Said order of the day being read to consider a report of the Hygiene and Statistics Committee asking permission to receive small-pox patients from Westmount into the Civic Smallpox Hospital,

Ald. DAGENAI moved, seconded by Ald. CARTER,

That said report be adopted, and that the Law Department be instructed to prepare the necessary agreement between the City of Montreal and the City of Westmount, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

Ald. Lavallée and Robillard left their seats.

Said motion being put, the Council divided:

Yeas: Dagenais, Turner, Gallery, N. Lapointe, O'Connell, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Carter, Prud'homme, McKenna, Brodeur—12.

Nays: L. A. Lapointe, Yates, M. Martin, Lévesque, Leclaire, Mercier, Nault, Séguin, Roy, Lamoureux, Messier, Labrecque—12.

The vote being equally divided, His Worship the Mayor gave his casting vote against said motion, which accordingly passed in the negative.

65.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. M. MARTIN, it was

Resolved: That the following items of the order of the day be struck:

BY-LAWS.

2nd and 3rd reading of a By-law to amend By-law No. 370.

2nd and 3rd reading of a By-law to amend By-law No. 129 *re* abattoirs.

1st, 2nd, and 3rd reading of a By-law to amend By-law No. 370.

MOTIONS.

By Ald. Mercier.—For a Board of Control.

By Ald. M. Martin.—For an investigation for repairs to City Hall.

By Ald. Lévesque.—To allow E. N. Hébert to supply electricity.

BY-LAWS.

1st, 2nd and 3rd reading of a By-law to allow the Saraguay Electric Co. to supply electricity.

1st, 2nd and 3rd reading of a By-law to allow the Canadian Light & Power Co. to supply electricity.

REPORT.

From City Hall Committee.—For instructions anent the case of L. de Montigny.

MOTION.

By Ald. Nault.—For a municipal electric service.

BY-LAW.

1st, 2nd and 3rd reading of a By-law to amend By-law No. 296 *re* markets.

MOTIONS.

By Ald. M. Martin.—To appoint a Municipal Service Committee.